

41348 G, 21H/8e,f

PUBLISHED 1988 PUBLIÉE EN 1988

### AEROMAGNETIC VERTICAL GRADIENT MAP CARTE AÉROMAGNÉTIQUE DU GRADIENT VERTICAL

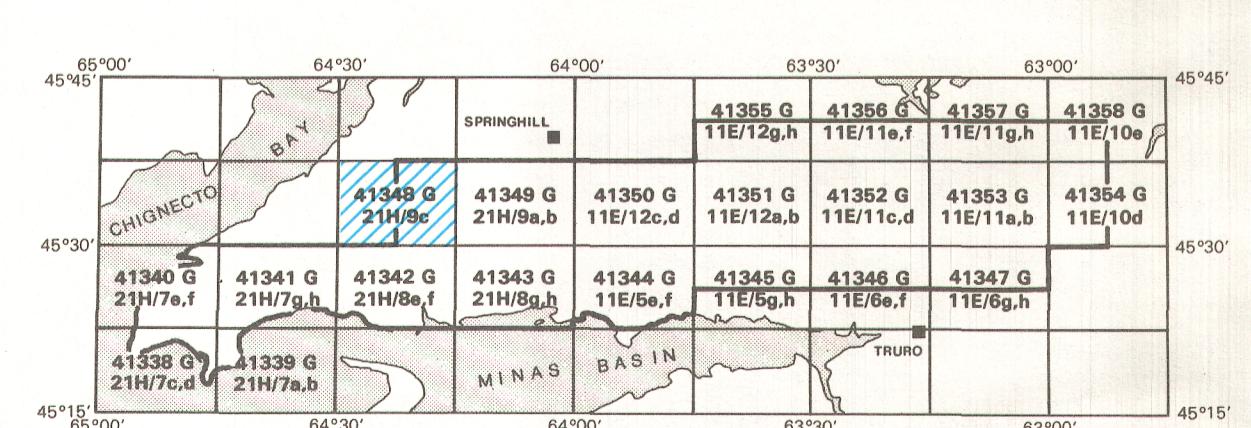
MAP 41348 G CARTE

21H/9c

NOVA SCOTIA  
NOUVELLE-ÉCOSSE

SCALE 1:25 000 - ÉCHELLE 1/25 000

Mètres 1000 500 0 500 1000 Mètres



MAGNETIC CONTOUR LINES  
COURSES DE NIVEAU MAGNÉTIQUE

- + .5 gamma/mètre
- + .25 gamma/mètre
- .25 gamma/mètre
- .5 gamma/mètre
- 1 gamma/mètre
- .25 gamma/mètre

Flight lines ..... L 7 190  
Lignes de vol ..... 99

Flight altitude: 150 metres above ground level  
Altitude du vol: 150 mètres au-dessus du niveau du sol  
1 gamma =  $10^{-8}$  tesla in SI units  
1 gamma =  $10^{-8}$  tesla en unités SI

INDEX MAP  
CARTE DE LOCALISATION

Contribution to Canada-Nova Scotia Mineral Development Agreement 1984-1989, a subsidiary agreement under the Economic and Regional Development Agreement. Project funded by Geological Survey of Canada.  
Contribution à l'Entente auxiliaire Canada/Nouvelle-Écosse sur l'exploitation minérale 1984-89 faisant partie de l'Entente de développement économique et régional. Ce projet a été financé par la Commission géologique du Canada.

This map was compiled from data recorded by Sander Geophysics Limited, between October 10, 1986, and June 25, 1987, using a helicopter-borne magnetic gradiometer. This gradiometer consisted of two Sander Geophysics Ltd. Overhauser magnetometers oriented vertically, separated by a vertical distance of 2.5 m. The sensor assembly was suspended by a cable 30 m below the helicopter. Average sensor height was 150 m above the terrain. A transverse control line spacing of 300 m and 6 km respectively, and a longitudinal control line spacing of 1.5 km and 16 km respectively, were used. The flight path was recorded by an inertial navigation system, and from positions recorded digitally by an inertial navigation system, and from positions recorded digitally by an inertial navigation system.

The total number of data points is 16,000,000, which are then converted to digital form using a digital derivative of the earth's total field, and finally dividing the data between the total field

Cette carte fut compilée d'après les données enregistrées par Sander Geophysics Limited, entre le 10 octobre, 1986, et le 25 juin, 1987, à l'aide d'un gradiomètre hélicoptère comportant deux magnétomètres Overhauser construits par Sander Geophysics, d'une orientation verticale, séparés par une distance verticale de 2,5 m. L'ensemble des capteurs était suspendu par un câble à 30 m sous l'hélicoptère. La hauteur moyenne des magnétomètres était de 150 m au-dessus du sol avec un espace de 300 m pour les lignes de vol et 6 km pour les lignes de contrôle transverses et un espace de 1,5 km et 16 km respectivement pour les lignes de contrôle longitudinales. La trajectoire de vol fut enregistrée par un système de navigation inertiel, et les positions enregistrées numériquement par un système de navigation inertiel.

Les valeurs du gradient sont alors converties en utilisant la dérivée numérique totale du champ magnétique, qui s'approche de celles de la première dérivée verticale du champ magnétique total, s'obtenant en divisant la différence entre les lectures

du champ magnétique enregistrées sur les deux magnétomètres, par leur séparation verticale. Toute manipulation des données fut effectuée par ordinateur, incluant le nivellement et la correction de la dérive de l'ordre de 10^-10 tesla par km², et l'échelle fut fixée pour le procédé cartographique à 0.25 mm, ce qui représente 62,5 m sur le terrain, et les lignes isomagnétiques furent tracées numériquement. La carte de base provient du recouvrement de la province au 1:250 000 au moyen d'un topographique map published by the Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa.

Copies of this map may be obtained from the Department of Mines and Energy, Halifax, Nova Scotia, or from the Geological Survey of Canada, Ottawa. The survey data used to compile this map are available in digital form from the Geological Survey of Canada at the cost of retrieval and copying.

Des exemplaires de cette carte sont disponibles au ministère des Mines et de l'Énergie du Nouveau-Brunswick et à la Commission géologique du Canada à Ottawa. Les données du levé utilisées au dressage de cette carte sont disponibles sous forme numérique à la Commission géologique du Canada au coût du recouvrement et de la reproduction des données.